Compte-rendu du conseil d'école

Mardi 5 novembre 2024, à 18h30 École de Veauchette

Absents excusés :

Mme GUILLERM, IEN; Mme. RIZZUTO, enseignante.

Présents:

- Pour les parents : Mme. CALLENS GOUJON ; M. DARNAY ; Mme. DUCREUX ; M. JAILLET ; M. MALHERBE ; M. ROME ; Mme. SERRE.

- Pour la mairie : M. MURE

- DDEN: M. JUST

- Pour les enseignantes : Mme. CHAMPIER ; Mme. BOURRIN ; Mme LINOSSIER ; Mme CHANUT ; Mme. GOURE ; Mme. BARTHELEMY ; Mme. BARRELON

1) Bilan des élections des représentants des parents d'élèves :

78 votants sur 207 inscrits, 70 suffrages exprimés, soit un taux de participation de 37.68%

Sont élus comme titulaires :

M. DARNAY Romain, Mme. DUCREUX Sandra; Mme. GOUJON CALLENS Juliette; M. JAILLET Vivien; M. MALHERBE Philippe et M. ROME Christophe.

Sont élus comme suppléants : M. MAGDINIER Pierre-Louis et Mme. SERRE Claire.

2) Effectifs et organisation pédagogique.

Cette année scolaire 2024/2025, l'école de Veauchette accueille :

- 22 élèves en PS;
- 12 en MS;
- 20 en GS;
- 21 en CP;
- 17 en CE1;
- 8 en CE2;
- 31 en CM1;
- 17 en CM2.
 - > Soit un total de **148 élèves** répartis sur les 6 classes suivantes :
- 30 PS-MS (22+8) avec Mme. CHAMPIER Agnès et Mme. RIZZUTO Laura (les mardis) ;
- 24 MS-GS (4+20) avec Mme. BOURRIN Cécile ;

- 21 CP avec Mme. LINOSSIER Lætitia;
- 25 CE1-CE2 (17+8) avec Mme. CHANUT Marie-Pierre et Mme GOURE Océane ;
- 25 CM1 avec Mme. BARTHELEMY Carole;
- 23 CM1-CM2 (6+17) avec Mme. BARRELON Delphine.

L'école a une nouvelle fois cette année reçu un courrier de vigilance sur les effectifs pour 2025-2026 de la part de l'académie.

Avec 14 élèves préinscrits en PS pour 2025-2026, soit une prévision de 145 élèves, l'école est en bonnes dispositions pour conserver ses six classes.

3) Présentation des projets pédagogiques :

- ❖ Dans le cadre de l'automnale du livre, le vendredi 8 novembre le cycle 1 accueillera Nathalie JANER, auteure/illustratrice, les cycles 2 et 3 accueilleront Sylvain AIMES, auteur de Bandes Dessinées.
- ❖ Dans le cadre du programme "Lire et faire Lire" en lien avec l'association "Ligue de l'enseignement", quatre lecteurs bénévoles interviennent pour offrir des lectures aux élèves. Marie intervient le lundi matin auprès des MS, Anne et Bruno interviennent auprès des GS et CP le vendredi après-midi, Michelle intervient auprès des CE1 le lundi après-midi.
- Les séances de natation ont été réalisées en septembre et octobre à la piscine de Montbrison pour les classes de CP, CE1-CE2 et CM1-CM2. L'équipe enseignante se réjouit d'une bonne réussite des élèves qui ont validé les paliers demandés à leur niveau voir plus.
- ❖ Entre septembre et octobre le module d'apprentissage Savoir Rouler À Vélo (SRAV) conduira à une situation d'évaluation le 15 novembre.
- ❖ L'école accueillera une assistante américaine, Grace LI, du 5 novembre 2024 au 30 avril 2025. Elle interviendra pour la première période sur les classes du cycle 3 puis, de janvier à avril sur l'ensemble des classes de l'école.
- ❖ Le cycle 1 se rendra en sortie à L'étang David à St Just St Rambert afin d'y découvrir les animaux des milieux aquatiques.
- ❖ Les élèves de maternelle assisteront également à un spectacle de la compagnie "3 chardons" intitulé "Leïla et la baleine".
- ❖ Le cycle 2 bénéficiera d'une animation proposée et financée par Loire Forez Agglomération sur le tri des déchets.
- ❖ Les élèves du cycle 2 partiront pour une classe découverte de 3 jours (du 11 au 13 juin) à Bully dans la Loire. L'école a d'ailleurs mis en place un financement participatif via la plateforme « La trousse à projets » (trousseaprojets.fr).

- ❖ Le cycle 3 assistera au cours de l'année à deux représentations de théâtre. L'une au NEC de St Priest en Jarez, l'autre au Théâtre du parc d'Andrézieux Bouthéon.
- ❖ Au cours de l'année, les élèves de CM1 feront la lecture aux élèves de CP.

4) Financement des projets pédagogiques :

Les parents bénévoles du Sou des écoles sont remerciés pour leur investissement et pour le financement à hauteur de 3916 € des projets de l'école correspondant à :

- 100% des sorties du cycle 1;
- 40€ par élève pour la classe découverte du cycle 2 ainsi que le don de dictionnaires pour chaque élève à l'entrée en CE1 ;
- Le financement d'environ 70% des sorties théâtre du cycle 3 et le don de calculatrices scientifiques aux élèves de CM2 pour leur entrée au collège.

Certains parents questionnent la possibilité de plus d'activités type voyages et classes vertes. Nous rappelons les deux difficultés concernant ce type d'activités : la disponibilité impérative des enseignantes accompagnatrices sur leur temps personnel et le financement. La demande d'une participation financière plus importante aux parents est toujours délicate au regard des inégales capacités financières de chaque famille.

5) Projet d'école.

Suite à l'évaluation d'école qui s'est déroulée sur l'année scolaire 2023-2024, un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration. Ce projet devrait être validé au 3ème Conseil d'École de cette année scolaire.

❖ Vote du règlement intérieur. (Annexe)

Le règlement intérieur de l'école est adopté au vote à l'unanimité.

- Charte de la laïcité. (Annexe)
- Charte d'utilisation d'internet. (Annexe)

M. DARNAY, représentant des parents d'élèves évoque l'utilité d'intégrer la notion d'Intelligence **A**rtificielle (IA) sur une prochaine version et est disposé à travailler avec l'école sur le sujet.

❖ Aide aux élèves (dispositifs d'aide, APC, pôle ressources.

Afin d'accompagner les élèves dans leurs difficultés, l'école dispose de plusieurs solutions :

- La remédiation en classe ;

- Proposition d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) par les enseignantes en dehors des heures d'enseignement obligatoire d'une durée de 30/45 minutes à valider avec les parents. ;
- Un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) peut être mis en place avec l'enseignant de l'enfant. ;
- La mise en place d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) en cas de trouble reconnu par un professionnel de santé.
- La mise en place d'un PPS (Programme Personnalisé de Scolarisation) après notification MDPH pour les élèves en situation de handicap.

Protocole PHARE (Gestion de situation de harcèlement.)

- Un protocole d'intervention a été élaboré au niveau de l'école, il est activé en cas de situation de harcèlement. L'équipe référente est composée de Marie-Pierre CHANUT, directrice; Carole BARTHELEMY, enseignante cycle 3; Lætitia LINOSSIER, enseignante cycle 2 et Agnès CHAMPIER, enseignante cycle 1.
- Une équipe ressource est également constituée au niveau de la circonscription. Ses membres sont désignés par Mme. L'inspectrice de la circonscription Andrézieux Nord. Elle vient en appui de l'équipe d'école.
- L'école a participé à la journée nationale dédiée à la lutte contre le harcèlement scolaire qui a eu lieu le jeudi 7 novembre 2024 afin de sensibiliser et d'informer l'ensemble de la communauté éducative.
- L'école participe également au prix "NON AU HARCELEMENT" par le biais de la réalisation d'une affiche sur ce thème.
- Nous rappelons le numéro **3018** Élèves, Parents, Professionnels, Un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement. Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7 de 9h00 à 23h00.

6) Sécurité: PPMS, exercices de sécurité.

L'école de Veauchette est dotée d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) qui permet d'anticiper les potentielles situations de crises liées aux risques incendie, inondation, pollution chimique/fumées toxiques, intrusion/attentat.

Pour chacun de ces risques, des exercices ont été ou seront réalisés aux dates suivantes :

- 11 octobre, exercice incendie,
- 14 octobre, exercice intrusion,
- 18 novembre, exercice d'évacuation en cas d'inondation.
 - La directrice demande un retour à la mairie sur la demande d'équipement d'un dispositif alerte intrusion faite lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2023/2024.

La mairie n'est pas allée au bout de sa réflexion n'ayant su statuer sur un modèle de dispositif. Il leur est rappelé qu'une enseignante avait proposé l'an passé un modèle efficace : balises « My Keeper ATHENA », qu'elle avait pu utiliser dans une autre école à Sorbiers.

La mairie s'engage à apporter une réponse lors du deuxième conseil de l'école.

7) Qualité de l'air intérieur : retour de relevés de la sonde mise en place en classe de CP.

Le capteur montre des pics de qualité médiocre de l'air dans la classe test.

Même si M. MURE, représentant de la mairie, se veut rassurant en précisant que ces pics ne durent pas plus de cinq minutes (avant les heures de récréation) et baissent rapidement par une simple aération, M. JUST, DDEN, précise que la qualité est considérée comme médiocre en dessous des valeurs enregistrées. Il n'a pas été précisé la durée pendant laquelle les mesures correspondaient à une qualité médiocre de l'air.

Il est évoqué que l'aération des classes par opération d'ouverture des fenêtres n'était pas forcément la solution la plus adéquate en toutes saisons (froid en hiver, chaleur en été) et il est constaté qu'il n'y a pas de ventilation (naturelle ou mécanique) dans les classes ainsi que dans les sanitaires.

Pour le prochain conseil la mairie devrait normalement avoir procédé à la mise en place d'un capteur par classe.

8) Gestion des problèmes d'inscription en cantine/garderie.

Les enseignantes souhaiteraient avoir une clarification de la part de la mairie sur la démarche à suivre lorsqu'un élève n'est pas inscrit à la cantine. Le fait qu'il n'y ait pas de réservation ou que celles-ci se fassent hors délais (jusqu'au vendredi midi) peut correspondre à un nombre de portions limité, (surtout en cas de portions individuelles) et peut désavantager les enfants correctement inscrits contraints de partager leur portion, ce qui constitue une injustice.

 La mairie évoque la difficulté d'appliquer une règle stricte selon que la situation relève d'un oubli ou d'un impondérable. La situation est plus problématique le lundi que les autres jours si l'enfant est inscrit tard.

Il est évoqué qu'il devrait appartenir aux parents de prendre leurs responsabilités en cas d'oubli (sauf cas de force majeure) et de trouver une solution pour faire récupérer l'enfant non inscrit.

- La mairie propose de travailler le sujet sur le règlement de cantine.
- Le personnel de garderie souhaiterait que les parents fournissent une liste des personnes autorisées à récupérer leurs enfants.

Les représentants de parents d'élèves déplorent que cette demande soit faite un peu tard et que certaines personnes se soient vu refuser de récupérer un enfant en garderie sans information préalable.

➤ La mairie propose de regarder une solution notamment via le logiciel de gestion cantine/garderie.

9) Conditions d'accès à l'école durant les travaux.

- Les représentants des parents d'élèves relèvent encore une fois les incivilités de certains parents qui stationnent en dehors des places prévues sur le parking de l'ombrière. Ils interpellent également la mairie sur le fait qu'aucun sens de circulation (même provisoire) n'est indiqué sur le parking et que cela permet des situations délicates voire dangereuses.
 - La Mairie n'a pas apporté de réponse à ce sujet mais a pris note des remarques.

L'école tient, à l'occasion de l'évocation des travaux du bourg, à remercier la mairie pour l'accès goudronné à l'école depuis l'entrée provisoire par le portillon.

10) Accès aux toilettes.

- Certains parents ont fait remonter à leurs représentants des difficultés d'accès aux toilettes (problèmes de fermeture de portes.) Les enseignantes réfutent cette affirmation, des travaux ont été faits par la mairie et chaque porte fonctionne désormais correctement.
- Il a été aussi remonté le manque de papier hygiénique dans les sanitaires. Les institutrices répondent qu'elles ne laissent volontairement à disposition qu'une quantité limitée suite à plusieurs incidents ou incivilités (rouleau entier retrouvé dans les toilettes provoquant un débordement) mais que les élèves peuvent demander un réapprovisionnement à tout moment.

11) Température dans les salles de classe.

- Les représentants des parents d'élèves demandent un retour de la mairie sur l'avancée au sujet des propositions de travaux évoqués visant à améliorer les conditions d'accueil des élèves lors de fortes chaleurs. Pour rappel, les institutrices avaient demandé des ventilateurs aux plafonds, ceux sur pieds fournis par la mairie étant réservés à un usage domestique et donc insuffisant.
 - La mairie avait évoqué la mise en place de voiles d'ombrage comme solution retenues.
 - ➤ La mairie annonce qu'une étude sera lancée avec la collaboration du CIEL pour la mise en place d'une pompe à chaleur réversible, permettant à la fois de chauffer l'école plus économiquement et également de rafraîchir les classes. Dans cette optique, toute autre mesure est abandonnée, la mairie ne souhaitant pas engager de frais provisoires.

Les parents d'élèves s'inquiètent du délai d'attente entre la réalisation d'un diagnostic et la réalisation des travaux et déplorent avoir soulevé le problème depuis plusieurs années sans que la mairie n'apporte de solution concrète. Dans cette attente, les élèves risquent de souffrir encore de la chaleur. <u>Les parents d'élèves insistent auprès de la mairie pour que des</u>

choses soient mises en place à court terme malgré un projet de travaux de plus grande ampleur.

Le retour de la mairie sur la mise en place de ventilateurs aux plafonds devrait arriver au prochain conseil.

12) Accès au menu de la cantine.

Certains parents souhaiteraient que le menu de la cantine soit affiché à l'avance comme auparavant.

De manière temporaire, le menu du jour est affiché au niveau de la porte de la garderie, sous l'escalier au niveau du portillon d'accès à l'école.

Cependant, certains parents choisissent d'inscrire leurs enfants en fonction du menu, et la mairie de ce fait ne souhaite pas l'afficher à la semaine. En cas de menu alléchant, l'affluence à la cantine est telle que la gestion en est compliquée et le confort d'accueil nettement réduit.

Il est rappelé que la cantine est un service de la mairie qui doit être utilisé en cas de nécessité et non un restaurant auquel on se rend par plaisir.

13) Horaires du périscolaire.

Certains parents souhaiteraient étendre les horaires de la garderie.

La mairie ne souhaite toujours pas aller dans cette direction.

L'ensemble du conseil s'entend pour alerter les parents sur l'amplitude importante des journées de certains élèves, parfois très jeunes, et leur propose de réfléchir en ce sens et s'organiser au mieux au regard des besoins de leurs enfants.

Il est rappelé également que la garderie est un service gratuit proposé par la mairie et qu'il n'est à utiliser qu'en cas de nécessité et non par confort.

La mairie précise qu'elle a bien en tête que la situation se compliquera le jour où des travaux seront amorcés au niveau du pont (date pour le moment non définie) ; la question des horaires du périscolaire sera alors réétudiée dans ce cadre.

14) Réparations demandées pour l'école.

- La VMC de la cantine ne fonctionne pas, présence de beaucoup de buée en hiver.
- Dans les toilettes des maternelles, il y a trop de pression dans le deuxième WC en partant de la gauche, la chasse d'un urinoir garçon gicle sur la cloison de séparation et un jet sur deux coule dans la fontaine.
- La porte du garage à vélos qui avait été réparée s'est de nouveau cassée rapidement et ne ferme plus.
- Les institutrices remercient la mairie pour les interventions rapides pour des petits travaux.

15) Retours divers du questionnaire à destination des parents

• Comme pour chaque conseil d'école, les représentants des parents d'élèves ont diffusé un questionnaire afin que chaque parent puisse s'exprimer.

- > 44 réponses ont été renvoyées.
- Outre les points abordés plus haut, nous notons :
 - Une très grande satisfaction de la communication avec le corps enseignant.
 Nous indiquons que des rendez-vous ne sont pas proposés systématiquement pour chaque niveau de classe; les parents sont invités à solliciter les institutrices pour les rencontrer dès qu'ils le souhaitent.
 - Concernant l'aménagement de la cour et des temps de récréation, il est indiqué que la construction d'une structure de jeu pour les petits parait difficile, les normes de sécurité changeant très régulièrement, toute installation ne pourrait pas être pérenne.
 - La question de la rénovation du terrain de foot est aussi abordée, comme souvent : nous rappelons que des travaux à ce niveau impliquerai plusieurs mois de mise hors service du terrain...sacrifice que les élèves ne semblent pas prêts à faire à chaque fois que la question leur est posée.
 - La question d'éventuels conflits autour des jeux de bille et cartes à collectionner est abordée. Le corps enseignant n'a jamais perçu de réelles difficultés à ce niveau, et les élèves peuvent les solliciter au cas par cas en cas de difficulté.